

Les avantages du contrôle d'accès



Les premiers systèmes de contrôle d'accès ont deux vertus essentielles :

- Délimiter la frontière du bien à protéger.
- Double fonction de dissuasion et de retardement.

La combinaison de ces deux fonctions définit un contrôle d'accès moderne.

L'atteinte à la propriété qui est manifestée par le vol ou l'appropriation d'un bien, constitue le risque majeur contre lequel doit lutter un système de contrôle d'accès.

Ce système permet également d'apporter la preuve que l'intrus s'est introduit de façon intentionnelle.

